

## **SG OPTION EUROPE**

Société Anonyme au capital de 6.512.000 euros  
Siège social : 17 cours Valmy - 92800 PUTEAUX  
341 369 833 RCS NANTERRE

---

# **RAPPORT FINANCIER ANNUEL 2010**

# SOMMAIRE

---

<b>Comptes annuels</b>	<b>3</b>
<b>Rapport de gestion</b>	<b>45</b>
<b>Déclaration du PDG</b>	<b>52</b>
<b>Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes annuels</b>	<b>53</b>
<b>Rapport sur les conditions de préparation des travaux du Conseil et les procédures de contrôle interne</b>	<b>56</b>
<b>Rapport des commissaires aux comptes sur le rapport du Président du Conseil d'Administration</b>	<b>68</b>

***SG Option Europe***

***ETATS FINANCIERS ET ANNEXES AU 31 DECEMBRE 2010***

- A -	<b>BILAN ET HORS BILAN AU 31 DECEMBRE 2010</b> .....	3
- B -	<b>COMPTE DE RESULTAT AU 31 DECEMBRE 2010</b> .....	7
- C -	<b>ANNEXES AUX COMPTES SOCIAUX</b> .....	9
	<b>Principales règles d'évaluation</b> .....	10
	Tableau des filiales et des participations .....	14
	<b>NOTES AUX ETATS FINANCIERS</b> .....	15
	<b>Informations sur le Bilan</b>	
Note 1 :	Effets publics, obligations et autres titres à revenu fixe. Actions et autres titres à revenu variable.....	16
Note 2 :	Ventilation des titres de transaction, de placement et de participation selon la nature de l'émetteur.....	17
Note 3 :	Titres de participation, parts dans les entreprises liées et autres titres détenus à long terme.....	18
Note 4 :	Créances sur les établissements de crédit par durée de vie résiduelle.....	19
Note 5 :	Créances sur la clientèle par durée de vie résiduelle.....	20
Note 6 :	Immobilisations corporelles et incorporelles.....	21
Note 7 :	Comptes de négociation, autres actifs et comptes de régularisation.....	22
Note 8 :	Dettes envers les établissements de crédit par durée de vie résiduelle.....	23
Note 9 :	Comptes de négociation, autres passifs et comptes de régularisation.....	24
Note 10 :	Ventilation selon durée résiduelle des dettes constituées par un titre .....	25
Note 11 :	Provisions pour risques et charges - Provisions réglementées.....	26
Note 12 :	Evolution des capitaux propres.....	27
	<b>Informations sur le Hors-Bilan</b>	
Note 13 :	Engagements de financement et sur titres.....	28
	<b>Informations sur le Compte de Résultat</b>	
Note 14 :	Produits et charges d'intérêts.....	29
Note 15 :	Revenus des titres à revenu variable.....	30
Note 16 :	Ventilation des commissions.....	31
Note 17 :	Gains ou pertes sur opérations des portefeuilles de négociation.....	32
Note 18 :	Autres produits et charges d'exploitation bancaire.....	33
Note 19 :	Charges générales d'exploitation.....	34
Note 20 :	Gains ou pertes sur actifs immobilisés.....	35
Note 21 :	Impôt sur les Sociétés.....	36
	<b>Autres Informations</b>	
Note 22 :	Engagements sur instruments financiers à terme et conditionnels.....	37
Note 23 :	Durée restant à courir des engagements sur instruments financiers .....	38
Note 24 :	Résultat exceptionnel.....	39
Note 25 :	Opérations réalisées avec les entreprises liées.....	40
Note 26 :	Informations financières.....	41
	<b>Tableau des flux de trésorerie</b> .....	42

**A- BILAN ET HORS BILAN AU 31 DECEMBRE 2010**

<b>ACTIF</b>			
( en Milliers d'Euros )		décembre-10	décembre-09
CAISSE, BANQUES CENTRALES, C.C.P.			
EFFETS PUBLICS ET VALEURS ASSIMILEES	<i>Note 1</i>		
CREANCES SUR LES ETABLISSEMENTS DE CREDIT	<i>Note 4</i>	<b>23 574 353</b>	<b>23 239 812</b>
A VUE		447 270	952 297
A TERME		23 127 083	22 287 515
CREANCES SUR LA CLIENTELE	<i>Note 5</i>	<b>95 685</b>	<b>63 009</b>
CREANCES COMMERCIALES AUTRES CONCOURS A LA CLIENTELE COMPTES ORDINAIRES DEBITEURS		95 685	63 009
AFFECTURAGE			
OBLIGATIONS ET AUTRES TITRES A REVENU FIXE	<i>Notes 1,2</i>	18 012 596	4 506 568
ACTIONS ET AUTRES TITRES A REVENU VARIABLE	<i>Notes 1,2</i>	9 828 378	12 547 991
PROMOTION IMMOBILIERE			
PARTICIPATIONS ET AUTRES TITRES DETENUS A LONG TERME	<i>Notes 2,3</i>	384	1 886
PARTS DANS LES ENTREPRISES LIEES	<i>Notes 2,3</i>	-	-
CREDIT-BAIL ET LOCATION AVEC OPTION D' ACHAT			
LOCATION SIMPLE			
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	<i>Note 6</i>	9	20
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	<i>Note 6</i>	-	-
CAPITAL SOUSCRIT NON VERSE			
ACTIONS PROPRES			
COMPTES DE NEGOCIATION ET DE REGLEMENT	<i>Note 7</i>	121 316	67 514
AUTRES ACTIFS	<i>Note 7</i>	13 692 811	18 494 647
COMPTES DE REGULARISATION	<i>Note 7</i>	11 141 577	9 900 210
<b>TOTAL DE L'ACTIF</b>		<b>76 467 109</b>	<b>68 821 657</b>

<b>PASSIF</b>			
( en Milliers d'Euros )		décembre-10	décembre-09
BANQUES CENTRALES , C.C.P.			
DETTES ENVERS LES ETABLISSEMENTS DE CREDIT	Note 8	30 128 399	19 712 178
A VUE		508 577	472 885
A TERME		29 619 822	19 239 313
COMPTES CREDITEURS DE LA CLIENTELE	Note 5	1 018 985	1 206 828
COMPTES D' EPARGNE A REGIME SPECIAL		-	-
A VUE		-	-
A TERME		-	-
AUTRES DETTES		1 018 985	1 206 828
A VUE		16	192
A TERME		1 018 969	1 206 636
DETTES REPRESENTEES PAR UN TITRES	Note 10	18 019 327	14 774 428
BONS DE CAISSE			
TITRES DU MARCHE INTERBANCAIRE ET TITRES DE CREANCES NEGOCIABLES			
EMPRUNTS OBLIGATAIRES		18 019 327	14 774 428
AUTRES DETTES REPRESENTEES PAR UN TITRE			
AUTRES PASSIFS	Note 9	16 445 456	23 933 187
COMPTES DE REGULARISATION	Note 9	1 377 961	1 573 080
COMPTES DE NEGOCIATION ET DE REGLEMENT	Note 9	275 326	47 823
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	Note 11	9 107 654	7 377 511
FONDS POUR RISQUES BANCAIRES GENERAUX			
DETTES SUBORDONNEES			
CAPITAUX PROPRES HORS FRBG	Note 12	93 999	196 622
CAPITAL SOUSCRIT	Note 12	6 512	6 512
PRIMES D' EMISSION	Note 12	18 224	18 224
RESERVES	Note 12	4 200	4 200
ECARTS DE REEVALUATION	Note 12		
PROVISIONS REGLEMENTEES ET SUBVENTIONS D' I	Note 12	-	83
REPORT A NOUVEAU	Note 12	4	3
RESULTAT DE L' EXERCICE	Note 12	65 058	167 599
<b>TOTAL DU PASSIF</b>		<b>76 467 109</b>	<b>68 821 657</b>

<b>HORS BILAN</b>		décembre-10	décembre-09
( en Milliers d'Euros )			
<b><u>ENGAGEMENTS DONNES</u></b>	<i>Note 13</i>	<b>1 583 887</b>	<b>2 534 974</b>
ENGAGEMENTS DE FINANCEMENT		616 351	1 612 589
ENGAGEMENTS DE GARANTIE		-	-
ENGAGEMENTS SUR TITRES		967 536	922 385
<b><u>ENGAGEMENTS RECUS</u></b>	<i>Note 13</i>	<b>8 672 852</b>	<b>10 019 336</b>
ENGAGEMENTS DE FINANCEMENT		7 359 701	8 259 775
ENGAGEMENTS DE GARANTIE			
ENGAGEMENTS SUR TITRES		1 313 151	1 759 561



**B- COMPTE DE RESULTAT AU 31 DECEMBRE 2010**

<b>COMPTE DE RESULTAT</b>			décembre-10	décembre-09
		( en Milliers d'Euros )		
+	INTERETS ET PRODUITS ASSIMILES	Note 14	1 818 557	3 046 529
-	INTERETS ET CHARGES ASSIMILEES	Note 14	1 338 496	3 205 099
+/-	OPERATIONS SUR TITRES A REVENUS FIXES	Note 14	- 176 269	- 51 689
+/-	OPERATIONS DE PRÊT ET EMPRUNT DE TITRES	Note 14	- 123 339	451 039
+	REVENUS DES TITRES A REVENU VARIABLE	Note 15	-	-
+	COMMISSIONS ( PRODUITS )	Note 16	8 232	10 981
-	COMMISSIONS ( CHARGES )	Note 16	31 356	29 471
+/-	GAINS OU PERTES SUR OPERATIONS DES PORTEFEUILLES DE NEGOCIATION	Note 17	29 793	103 232
+/-	GAINS OU PERTES SUR OPERATIONS DES PORTEFEUILLES DE PLACEMENT ET ASSIMILES			
+	AUTRES PRODUITS D' EXPLOITATION BANCAIRE	Note 18	290	8 226
-	AUTRES CHARGES D' EXPLOITATION BANCAIRE	Note 18	2 371	1 490
<b>PRODUIT NET BANCAIRE</b>			<b>185 042</b>	<b>332 238</b>
+	CHARGES GENERALES D' EXPLOITATION	Note 19	64 062	73 688
-	DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS ET AUX PROVISIONS SUR IMMOBILISATIONS INCORPORELLES ET CORPORELLES		11	13
<b>RESULTAT BRUT D'EXPLOITATION</b>			<b>120 969</b>	<b>258 536</b>
+/-	COÛT DU RISQUE		-	-
<b>RESULTAT D'EXPLOITATION</b>			<b>120 969</b>	<b>258 536</b>
+/-	GAINS OU PERTES SUR ACTIFS IMMOBILISES	Note 20	- 1 563	-
<b>RESULTAT COURANT AVANT IMPÔT</b>			<b>119 406</b>	<b>258 536</b>
+/-	RESULTAT EXCEPTIONNEL	Note 24	-	-
+/-	IMPÔT SUR LES BENEFICES	Note 21	- 54 347	- 90 937
+/-	DOTATIONS/REPRISES DE FRBG ET PROVISIONS REGLEMENTEES	Note 11		
<b>RESULTAT NET</b>			<b>65 058</b>	<b>167 599</b>

**C - ANNEXES AUX COMPTES SOCIAUX ANNUELS 2010**

## **PRINCIPES COMPTABLES & METHODES D'EVALUATION**

Les comptes individuels de SG Option Europe sont présentés conformément aux dispositions du règlement 2002-04 du Comité de la Réglementation Comptable applicable aux entreprises d'investissement dès le 1er janvier 2002, ainsi qu'aux principes comptables généralement admis par la profession bancaire française.

Les méthodes d'évaluation prennent en compte, pour la majorité des opérations, l'intention dans laquelle celles-ci ont été conclues.

Les opérations réalisées dans le cadre des activités de marché sont généralement évaluées à leur valeur de marché. Lorsque les marchés sur lesquels sont négociés ces instruments ne présentent pas une liquidité suffisante, l'évaluation à la valeur de marché est corrigée pour intégrer une décote prudentielle.

De plus, les évaluations déterminées à partir de modèles internes font l'objet d'une décote (Reserve Policy) calculée en fonction de la complexité du modèle utilisé et la durée de vie de l'instrument financier.

### **Créances sur les établissements de crédit**

Les créances sur les établissements de crédit sont ventilées d'après leur durée initiale ou la nature des concours : créances à vue (comptes ordinaires et opérations au jour le jour) et créances à terme pour les établissements de crédit. Ces créances comprennent également les opérations de pensions livrées sur titres avec les établissements de crédit.

Une opération est classée dans la catégorie "au jour le jour" lorsque sa durée initiale est au plus égale à un jour ouvrable. Au-delà d'une durée initiale supérieure à un jour ouvrable, l'opération est classée dans la catégorie "à terme".

Les intérêts courus sur les créances sont inscrits dans les comptes de créances rattachées en contrepartie du compte de résultat.

### **Portefeuille titres**

Le règlement 90-01 du Comité de la réglementation bancaire modifié par le règlement 2005-01 du comité de la réglementation comptable et l'instruction 90-03 de la Commission bancaire définissent les règles relatives à la comptabilisation des opérations sur titres.

Les titres sont classés en fonction de :

- la nature du revenu : le revenu attaché aux titres peut être fixe ou variable.

Les titres à revenu fixe sont représentés par des titres à taux d'intérêt fixe et des titres participatifs institués par la loi du 3 janvier 1983. Ce sont donc

principalement des obligations, des bons du Trésor, des titres de créances négociables, et des titres similaires, que leur taux soit fixe ou révisable.

Les titres à revenu variable sont tous les autres, essentiellement des actions. Ce sont donc des titres pour lesquels le revenu est tributaire des résultats de l'émetteur et de la décision de distribution.

-l'intention de détention : il est possible de classer les titres en six catégories ou portefeuilles qui correspondent à autant de motivations : transaction, placement, investissement, participations et parts dans les entreprises liées, activité de portefeuille, autres titres détenus à long terme. Les titres peuvent faire l'objet d'un transfert d'un portefeuille à un autre.

L'enregistrement comptable des titres est effectué lors du transfert de propriété qui généralement correspond à la date de règlement et de livraison. Entre la date de négociation des titres et leur transfert de propriété, l'engagement d'achat ou de vente est enregistré dans un compte de hors bilan "Titres à recevoir / à livrer".

#### **a) Titres de transaction**

Ce sont des titres négociables sur un marché actif notamment par la présence d'établissements mainteneurs de marché qui assurent des cotations permanentes de cours acheteurs et vendeurs dont les fourchettes correspondent aux usages de marché, et dont les prix de marché ainsi accessibles sont représentatifs de transactions réelles intervenant régulièrement sur le marché dans des conditions de concurrence normale.

Ces titres sont dès l'origine, acquis ou vendus avec l'intention de les revendre ou de les racheter à court terme.

Les titres enregistrés parmi les titres de transaction ne sont pas reclassés dans une autre catégorie comptable, et continuent à suivre les règles de présentation et de valorisation des titres de transaction jusqu'à leur sortie de bilan par cession, remboursement intégral, ou passage en pertes.

A la clôture de l'exercice, ils sont évalués sur la base de leur valeur de marché. Le solde des gains et pertes latents ainsi constaté, de même que le solde des gains et pertes réalisés sur cession des titres est porté au compte de résultat, dans la rubrique "Résultat net des opérations financières". Les coupons encaissés sur les titres à revenu fixe du portefeuille de transaction figurent également au sein de cette rubrique.

#### **b) Titres de placement**

Ce sont des titres qui ne sont inscrits ni parmi les titres de transaction, ni parmi les titres d'investissement, ni parmi les titres visés au paragraphe 3 bis du règlement 90-01 (c'est-à-dire : titres de participation, parts dans les entreprises liées...).

\* Actions et autres titres à revenu variable

Les actions sont inscrites au bilan à leur coût d'achat, hors frais d'acquisition, ou à leur valeur d'apport. Si les titres proviennent du portefeuille de transaction, ils sont enregistrés au prix du marché le jour du transfert.

A la clôture de l'exercice, les titres sont évalués par rapport à leur valeur probable de négociation. Dans le cas des titres cotés, celle-ci est déterminée en fonction du cours de bourse le plus récent.

Aucune compensation n'est opérée entre les plus et moins-values latentes constatées, et seules les moins-values latentes sont comptabilisées par l'inscription d'une provision pour dépréciation qui peut être appréciée par ensembles homogènes de titres. Les revenus de dividendes attachés aux actions de placement sont portés au compte de résultat dans la rubrique "Revenus des titres à revenu variable".

Au 31 décembre 2010, la société ne détient aucune valeur entrant dans cette catégorie.

#### \* Obligations et autres titres à revenu fixe

Ces titres sont inscrits au bilan à leur prix d'acquisition, frais exclus et, concernant les obligations, hors intérêts courus non échus à la date d'acquisition.

Les différences entre les prix d'acquisition et les valeurs de remboursement (primes si elles sont positives, décotes si elles sont négatives) sont enregistrées au compte de résultat sur la durée de vie résiduelle des titres concernés. Les intérêts courus à recevoir attachés aux obligations et autres titres à revenu fixe de placement sont portés dans un compte de créances rattachées en contrepartie de la rubrique "Produits d'intérêts relatifs aux obligations et autres titres à revenu fixe" du compte de résultat.

A la clôture de l'exercice, les titres sont estimés selon leur valeur probable de négociation et, dans le cas de titres cotés, des cours de bourse les plus récents. Lorsque la valeur d'inventaire des titres est inférieure à leur valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence, cette provision peut être appréciée par ensembles homogènes de titres. Les plus-values ne sont pas comptabilisées et ne peuvent venir compenser les moins-values des autres titres.

Les dotations et reprises de provisions pour dépréciation ainsi que les plus ou moins-values de cession des titres de placement sont enregistrées dans la rubrique du compte de résultat "Résultat net des opérations financières".

Au 31 décembre 2010, la société ne détient aucune valeur entrant dans cette catégorie.

#### c) Titres d'investissement

Il s'agit de titres à revenu fixe assortis d'une échéance fixée acquis avec l'intention de les détenir jusqu'à l'échéance. A cette intention s'ajoute l'obligation de leur affecter des ressources globalement adossées ou encore de les protéger par

une opération de couverture sur un marché d'instruments financiers à terme.

Ils sont comptabilisés de manière identique aux titres de placement et ne donnent pas lieu à constitution d'une dotation pour dépréciation, hormis lorsqu'il existe un risque de défaillance de l'émetteur ou de revente avant l'échéance.

Au 31 décembre 2010, la société ne détient aucune valeur entrant dans cette catégorie.

#### d) Titres de l'activité de portefeuille

Il s'agit d'investissements réalisés de façon régulière avec pour seul objectif d'en retirer un gain en capital à moyen terme sans intention d'investir durablement dans le développement du fonds de commerce de l'entreprise émettrice, ni de participer activement à sa gestion opérationnelle.

Aucun titre de cette nature ne figure au bilan de clôture.

#### e) Titres de participation, parts dans les entreprises liées

Il s'agit des titres de participation et parts dans les entreprises liées dont la possession durable est estimée utile à l'activité de l'entreprise répondant aux critères suivants :

- titres de sociétés intégrées globalement ou proportionnellement ou émis par les sociétés mises en équivalence ;

- titres de sociétés ayant des administrateurs ou des dirigeants communs avec la société détentrice, dans des conditions qui permettent l'exercice d'une influence sur l'entreprise dont les titres sont détenus ;

- titres de sociétés appartenant à un même groupe contrôlé par des personnes physiques ou morales exerçant un contrôle sur l'ensemble et faisant prévaloir une unité de décision ;

- titres représentant plus de 10 % des droits dans le capital émis par un établissement de crédit ou par une société dont l'activité se situe dans le prolongement de celle du Groupe.

A la clôture de l'exercice, les titres de participation et parts dans les entreprises liées sont évaluées à leur valeur d'utilité représentative du prix que la société accepterait de payer pour acquérir ces titres avec le même objectif de détention.

Cette valeur est estimée par référence à différents critères tels que les capitaux propres, la rentabilité, les cours moyens de bourse des trois derniers mois.

Les plus values latentes ne sont pas comptabilisées et les moins values latentes donnent lieu à la constitution d'une provision pour dépréciation du portefeuille titres.

Les dotations et reprises de provisions ainsi que les plus ou moins values de cession de ces titres sont

comptabilisées dans la rubrique «Gains nets sur actifs immobilisés ».

f) Autres titres détenus à long terme :

Ils représentent les investissements réalisés sous forme de titres par la société dans l'intention de favoriser le développement de relations professionnelles durables en créant un lien privilégié avec la société émettrice, mais sans influence dans la gestion des entreprises dont les titres sont détenus en raison du faible pourcentage des droits de vote qu'ils représentent.

Au 31 décembre 2010, aucun titre n'entrant dans cette catégorie n'est inscrit au bilan de la société.

g) Cas particulier des EMTN structurés émis par SG, SGA et SG Effekten enregistrés parmi les titres de transaction.

SG Option Europe détient dans le portefeuille de titres de transaction des EMTN structurés émis par SG, SGA et SG Effekten en vue d'assurer la liquidité du marché sur ces titres. Le financement de cette activité est constitué de dépôts à terme interbancaires indexés, conclus avec les sociétés émettrices, dont les indexations répliquent parfaitement celles des EMTN structurés détenus par SG Option Europe.

#### **Immobilisations**

Les immobilisations sont inscrites à l'actif du bilan à leur coût d'acquisition ou à leur valeur de réévaluation lorsqu'elles font l'objet de réévaluation.

D'une manière générale, les amortissements sont calculés sur la durée de vie estimée des immobilisations selon la méthode linéaire ou dégressive:

Logiciels : 3 ans (fiscalement sur 1 an)

Matériel de bureau et Informatique : 5 ans

Mobilier : 10 ans

Agencement des constructions : 20 ans

#### **Dettes envers les établissements de crédit**

Les dettes envers les établissements de crédit sont ventilées d'après leur durée initiale ou la nature de ces dettes: dettes à vue (dépôts à vue, comptes ordinaires) et dettes à terme pour les établissements de crédit. Ces dettes intègrent les opérations de pension livrées sur titres avec les établissements de crédit.

Les intérêts courus sur l'ensemble de ces dettes sont portés en compte de dettes rattachées en contrepartie d'un compte de charge.

#### **Dettes représentées par un titre**

Les dettes représentées par un titres sont ventilées selon le support : bons de caisse, titres du marché interbancaire et titres de créances négociables, titres obligataires et assimilés, à l'exclusion des titres subordonnés classés au bilan parmi les dettes subordonnées.

Les intérêts servis sur les titres émis sont inscrits en charges d'intérêt dans la rubrique « Intérêts et charges assimilés ».

#### **Provisions pour risques et charges**

Les provisions pour risques et charges sont définies par le règlement 2000-06 du comité de la réglementation comptable relatif aux passifs est applicable aux comptes afférents aux exercices ouverts à compter du 1er janvier 2002.

En application de ce règlement, les provisions pour risques et charges sont définies comme des passifs dont l'échéance ou le montant ne sont pas fixés précisément. Un passif représentant une obligation de l'entité à l'égard d'un tiers dont il est probable ou certain qu'elle provoquera une sortie de ressources au bénéfice de ce tiers sans contrepartie attendue de celui-ci.

#### **Opérations en devises**

Les profits et pertes de change résultant des opérations courantes conclues en devises étrangères sont comptabilisés dans le compte de résultat.

Les positions de change au comptant et les autres opérations à terme sont évaluées mensuellement selon les cours de change officiels au comptant de fin de période. Les différences de réévaluation ainsi dégagées sont enregistrées régulièrement dans le compte de résultat « Gains ou pertes sur opérations des portefeuilles de négociation ».

#### **Intérêts et commissions**

Les intérêts et agios sont comptabilisés au compte de résultat prorata temporis. Les commissions sont comptabilisées en respectant les éventuels décalages intervenant entre la facturation et l'exécution effective du service et donnent lieu à une régularisation afin que les charges et produits acquis à l'exercice lui soient effectivement rattachés.

#### **Gains et pertes sur actifs immobilisés**

Ce poste regroupe les plus ou moins values de cession ainsi que les dotations nettes aux provisions sur titres de participation et parts dans les entreprises liées, autres titres détenus à long terme, titres d'investissement et immobilisations d'exploitation.

Les résultats sur immobilisations hors exploitation sont classés au sein du Produit net bancaire.

## Charge fiscale

Le taux normal de l'impôt sur les sociétés est de 33,3% et de 0% pour les plus values à long terme exceptées la quote-part de 5% imposée au taux de droit commun.

Les sociétés françaises sont soumises sur la base de l'impôt dû avant imputation des crédits d'impôt, à une Contribution Sociale sur les Bénéfices des sociétés de 3,3 % après abattement de 763.000 EUR.

Les crédits d'impôt attachés aux revenus mobiliers sont portés en déduction du montant de l'impôt sur les sociétés dû au titre de l'exercice.

## Opérations sur les instruments financiers à terme

Ces opérations portant sur des instruments financiers à terme de taux, de change ou d'actions sont enregistrées conformément aux dispositions des règlements 88-02 et 92-04 du Comité de la réglementation bancaire et de l'instruction 88-01 de la Commission bancaire. Les engagements nominaux sur les instruments financiers à terme sont présentés sous une ligne unique au hors bilan ; ce montant représente le volume des opérations en cours ; il ne reflète ni le risque de marché, ni le risque de contrepartie qui leur sont associés.

Il convient de distinguer deux cas en matière de comptabilisation des résultats afférents à ces instruments.

### a) Opérations de couverture affectée :

Les charges et produits relatifs aux instruments financiers à terme utilisés à titre de couverture, affectés dès l'origine à un élément ou à un ensemble homogène d'éléments identifiés, sont constatés au compte de résultat de manière symétrique à la prise en compte des produits et charges sur les éléments couverts. S'ils concernent des instruments de taux d'intérêt, ils sont comptabilisés dans la même rubrique que les produits et charges sur les éléments couverts, en produits nets d'intérêts. Dans le cas où ils concernent des instruments autres que de taux (instruments sur actions, indices boursiers, de change, etc), ils sont comptabilisés en "résultat net des opérations financières" dans la rubrique "résultat sur instruments financiers à terme".

Les charges et produits relatifs aux instruments financiers à terme ayant pour objet de couvrir et de gérer un risque global de taux sont inscrits « prorata – temporis » au compte de résultat. Ils sont inscrits en "résultat net des opérations financières" dans la rubrique "résultat sur instruments financiers à terme".

### b) Opérations isolées :

Ces opérations incluent, d'une part des instruments négociés sur un marché organisé ou assimilé, d'autre part, des instruments (tels que les dérivés de crédit, options complexes...) qui, bien que négociés de gré à gré sur des marchés dont la liquidité est moindre, sont inclus dans des portefeuilles de transaction. Ces opérations sont évaluées par référence à leur valeur de marché à la date de clôture ; en l'absence de marché liquide, cette valeur est généralement déterminée à partir de modèles internes. Ces valorisations sont corrigées le cas échéant d'une décote prudentielle (Reserve Policy) déterminée en fonction des instruments concernés et des risques associés et intégrant :

- une valorisation prudente de l'ensemble des instruments, quelle que soit la liquidité du marché,
- une réserve estimée en fonction de la taille de la position et destinée à couvrir le risque d'emprise,
- une correction au titre de la moindre liquidité des instruments et des risques de modèles dans le cas des produits complexes ainsi que des opérations traitées sur des marchés moins liquides (car récents ou plus spécialisés).

Par ailleurs, pour les opérations sur instruments financiers à terme de taux d'intérêts négociées de gré à gré, la valeur de marché intègre le risque de contrepartie et la valeur actualisée des frais de gestion futurs.

Les gains ou pertes latents ou réalisés correspondants sont directement portés dans les résultats de l'exercice. Ils sont inscrits au compte de résultat en "résultat net des portefeuilles de négociation".

Les pertes et profits relatifs à certains contrats conclus dans le cadre notamment des activités de trésorerie gérées par la salle des marchés afin, le cas échéant, de bénéficier de l'évolution des taux d'intérêts, sont enregistrés dans les résultats au dénouement des contrats ou « prorata temporis », selon la nature de l'instrument. En fin d'exercice, les pertes latentes éventuelles font l'objet d'une provision pour risques dont la contrepartie est enregistrée en « résultat net des portefeuilles de négociation ».

A. Renseignements détaillés concernant les filiales et les participations	Capital	Réserves et report à nouveau avant affectation des résultats	Quote-part du capital détenue (en pourcentage)	Valeurs comptables des titres détenus		Prêts et avances consentis par la société et non encore remboursés	Montant des cautions et avals donnés par la société	PNB ou Chiffre d'affaires hors taxes (à préciser) du dernier exercice écoulé	Résultats (bénéfice ou perte du dernier exercice clos)	Dividendes encaissés par la société au cours de l'exercice
				Brute	Nette					
1. Filiales	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
2. Participations (10 à 50 % du capital détenu par la société)	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
<b>B. Renseignements globaux concernant les autres filiales ou participations</b>										
1. Filiales non reprises au \$ A										
a. Filiales françaises	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
b. Filiales étrangères ( 1 )	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
2. Participations non reprises au \$ A										
a. Dans des sociétés françaises				1 947	384					
b. Dans des sociétés étrangères Turquoise et CHI - X										



**NOTES AUX ETATS FINANCIERS**

## NOTE 1

EFFETS PUBLICS, OBLIGATIONS ET AUTRES TITRES A REVENU FIXE,  
ACTIONS ET AUTRES TITRES A REVENU VARIABLE

( en Milliers d'Euros )	décembre-10				décembre-09
	Titres de Transaction	Titres de placement	Titres d'investissement	Total	Total
<b>Effets publics &amp; Valeurs assimilées</b>					
Titres de Créances Négociables	-	-	-	-	-
<b>Obligations &amp; autres titres à revenu fixe</b>					
Obligations ( y compris les titres empruntés, hors titres prêtés )	18 012 596	-	-	18 012 596	4 506 568
Obligations prêtées	-	-	-	-	-
Obligations - Positions vendeuses	6 305	-	-	6 305	-
Sous-Total	18 006 291	-	-	18 006 291	4 506 568
<b>Actions &amp; autres titres à revenu variable</b>					
Actions ( y compris les titres empruntés, hors titres prêtés )	9 059 673	-	-	9 059 673	9 559 782
Actions prêtées	768 705	-	-	768 705	2 988 209
Actions - Positions vendeuses	598 559	-	-	598 559	580 882
Sous-Total	9 229 819	-	-	9 229 819	11 967 110
<b>Total Général</b>	27 236 110	-	-	27 236 110	16 473 677

## NOTE 2

VENTILATION DES TITRES DE TRANSACTION, DE PLACEMENT ET DE PARTICIPATION  
SELON LA NATURE DE L'EMETTEUR

( en Milliers d'Euros )	décembre-10				décembre-09
	Etablissements de crédit	Etat	Autres	Total	Total
<b>Titres de Transaction</b>					
Obligations	3 094 781		14 917 815	18 012 596	4 506 568
Titres à revenu fixe autres qu'obligations				-	-
Titres à revenu variable	1 545 112		8 283 266	9 828 378	12 547 991
Titres - Positions vendeuses	- 598 251		- 6 613	- 604 864	- 580 882
<b>Sous-Total</b>	<b>4 041 642</b>	-	<b>23 194 468</b>	<b>27 236 110</b>	<b>16 473 677</b>
<b>Titres d'investissement</b>					
Obligations	-	-	-	-	-
Titres à revenu fixe autres qu'obligations	-	-	-	-	-
Titres à revenu variable	-	-	-	-	-
<b>Sous-Total</b>	-	-	-	-	-
<b>Titres de Placement</b>					
Obligations	-	-	-	-	-
<b>Sous-Total</b>	-	-	-	-	-
<b>Titres de Participation</b>					
Titres de participation	-	-	384	384	1 886
Parts dans les entreprises liées	-	-	-	-	-
<b>Sous-Total</b>	-	-	<b>384</b>	<b>384</b>	<b>1 886</b>
<b>Total Général</b>	<b>4 041 642</b>	-	<b>23 194 852</b>	<b>27 236 494</b>	<b>16 475 563</b>

Les titres de transactions sont valorisés coupons et intérêts courus inclus

La répartition des titres de transaction entre titres cotés et titres non cotés est:

- titres cotés : 9 902 420 K€

- titres non cotés: 17 938 550 K€

NOTE 3  
TITRES DE PARTICIPATIONS, PARTS DANS LES ENTREPRISES LIEES ET AUTRES TITRES  
DETENUS A LONG TERME

( en Millions d'Euros )	VALEUR BRUTE						PROVISIONS				Net Bilan déc.-10	Net Bilan déc.-09
	Valeurs au 30-déc.-09	Acquisitions	Variation du cours	Réduction de capital	Cessions	Valeurs au 31-déc.-10	Stock au 31-déc.-09	Dotations	Reprises	Stock au 31-déc.-10		
<b>Titres de participation</b>	1 886	-	61	-	-	1 947	-	- 1 563	-	- 1 563	384	1 886
Cotés	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Non Cotés	1 886	-	61	-	-	1 947	-	- 1 563	-	- 1 563	384	1 886
<b>Parts dans les entreprises liées</b>	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Cotés	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Non Cotés	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
<b>Autres titres détenus à Long Terme</b>	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Cotés	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Non Cotés	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
<b>Total Général</b>	1 886	-	61	-	-	1 947	-	- 1 563	-	- 1 563	384	1 886

**NOTE 4**  
**CREANCES SUR LES ETABLISSEMENTS DE CREDIT**  
**SELON LA DUREE DE VIE RESIDUELLE**

( en Milliers d'Euros )	décembre-10					Total	décembre-09
	< à 3 mois	3 mois à 1 an	1 an à 5 ans	+ 5 ans	Total		
<b>Créances à vue</b>							
Comptes ordinaires débiteurs	85 518	-	-	-	85 518	63 950	
Comptes et prêts au jour le jour	361 752	-	-	-	361 752	888 347	
Créances rattachées	-	-	-	-	-	-	
<b>Sous-Total</b>	<b>447 270</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>447 270</b>	<b>952 297</b>	
<b>Créances à terme</b>							
Comptes et prêts à terme	3 302 358	1 519 628	5 768 114	12 516 597	23 106 697	22 274 986	
Créances rattachées	3 336	1 993	15 042	15	20 386	12 529	
<b>Sous-Total</b>	<b>3 305 694</b>	<b>1 521 621</b>	<b>5 783 156</b>	<b>12 516 612</b>	<b>23 127 083</b>	<b>22 287 515</b>	
<b>Total Général</b>	<b>3 752 964</b>	<b>1 521 621</b>	<b>5 783 156</b>	<b>12 516 612</b>	<b>23 574 353</b>	<b>23 239 812</b>	

SGOE ne détient pas de créances éligibles à la banque centrale

**NOTE 5**

**CRÉANCES SUR LA CLIENTÈLE  
PAR DURÉE DE VIE RÉSIDUELLE**

( en Milliers d'Euros )	décembre-10					décembre-09
	< à 3 mois	3 mois à 1 an	1 an à 5 ans	+ 5 ans	Total	Total
<b>Autres concours à la clientèle</b>	95 685	-	-	-	95 685	63 009
<b>Total Général</b>	<b>95 685</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>95 685</b>	<b>63 009</b>

**DÉTTES SUR LA CLIENTÈLE  
PAR DURÉE DE VIE RÉSIDUELLE**

( en Milliers d'Euros )	décembre-10					décembre-09
	< à 3 mois	3 mois à 1 an	1 an à 5 ans	+ 5 ans	Total	Total
<b>Dettes à vue</b>	16				16	192
<b>Autres dettes à terme</b>	53 357	735	3 391	961 486	1 018 969	1 206 636
<b>Total Général</b>	<b>53 373</b>	<b>735</b>	<b>3 391</b>	<b>961 486</b>	<b>1 018 985</b>	<b>1 206 828</b>

## NOTE 6

IMMOBILISATIONS CORPORELLES ET INCORPORELLES  
ETAT DES MOUVEMENTS PAR CATEGORIES

( en Milliers d'Euros )	ACTIF IMMOBILISE					AMORTISSEMENTS					Net Bilan décembre-10	Net Bilan décembre-09
	Valeurs brutes 31-déc.-09	Acquisitions	Virement de poste	Cessions	Valeurs brutes 31-déc.-10	Montants au 31-déc.-09	Dotations	Virement de poste	Reprises	Montants au 31-déc.-10		
<b>IMMOB. INCORPORELLES</b>	<b>862</b>	-	-	-	<b>862</b>	<b>842</b>	<b>11</b>	-	-	<b>853</b>	<b>9</b>	<b>20</b>
Immob. incorp. En cours	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Immob. incorp. - Logiciels externes	862	-	-	-	862	842	11	-	-	853	9	20
<b>IMMOB. CORPORELLES</b>	<b>645</b>	-	-	-	<b>645</b>	<b>645</b>	-	-	-	<b>645</b>	-	-
Agencements	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Matériel informatique, Mobilier	645	-	-	-	645	645	-	-	-	645	-	-
<b>Total Général</b>	<b>1 507</b>	-	-	-	<b>1 507</b>	<b>1 487</b>	<b>11</b>	-	-	<b>1 498</b>	<b>9</b>	<b>20</b>

## NOTE 7

## COMPTES DE NEGOCIATION, AUTRES ACTIFS ET COMPTES DE REGULARISATION

( en Milliers d'Euros )	décembre-10	décembre-09
<b>COMPTES DE NEGOCIATION</b>		
Comptes de règlement relatifs aux opérations sur titres ouverts chez les établissements de crédit	67 950	24 162
Comptes de règlement relatifs aux opérations sur titres ouverts chez les sociétés de Bourse	53 366	43 352
Sous-Total	<b>121 316</b>	<b>67 514</b>
<b>AUTRES ACTIFS</b>		
Primes sur instruments conditionnels achetés	13 134 661	18 141 768
Dépôt de garantie versés pour compte propre	469 085	247 729
Autres débiteurs divers	86 987	102 076
Créances rattachées	2 079	3 074
Sous-Total	<b>13 692 811</b>	<b>18 494 647</b>
<b>COMPTES DE REGULARISATION ACTIF</b>		
Comptes d'ajustement sur instruments financiers à terme	10 360 199	9 207 297
Comptes d'ajustement hors bilan sur titres de transaction	23 733	1 811
Charges constatées d'avance	0	45
Perte à étaler sur plusieurs exercices	-	-
Produits à recevoir	9 855	17 778
Comptes de régularisation divers	747 789	673 279
Sous-Total	<b>11 141 577</b>	<b>9 900 210</b>
<b>Total Général</b>	<b>24 955 704</b>	<b>28 462 371</b>



## NOTE 8

## DETTES ENVERS LES ETABLISSEMENTS DE CREDIT

( en Milliers d'Euros )	décembre-10					décembre-09
	< à 3 mois	3 mois à 1 an	1 an à 5 ans	+ 5 ans	Total	Total
<b>Dettes à vue</b>						
Comptes ordinaires créditeurs	221 858			-	221 858	26 455
Comptes et emprunts au jour le jour	286 719	-	-	-	286 719	446 410
Dettes rattachées	-	-	-	-		
<b>Sous-Total</b>	<b>508 577</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>508 577</b>	<b>472 865</b>
<b>Dettes à terme</b>						
Comptes d' emprunts à terme	10 737 085	10 169 296	6 543 804	2 053 802	29 503 988	19 220 339
Dettes rattachées	7 997	105 282	2 128	427	115 834	18 974
<b>Sous-Total</b>	<b>10 745 082</b>	<b>10 274 578</b>	<b>6 545 932</b>	<b>2 054 229</b>	<b>29 619 822</b>	<b>19 239 313</b>
<b>Total Général</b>	<b>11 253 659</b>	<b>10 274 578</b>	<b>6 545 932</b>	<b>2 054 229</b>	<b>30 128 399</b>	<b>19 712 178</b>

## NOTE 9

## COMPTES DE NEGOCIATION, AUTRES PASSIFS ET COMPTES DE REGULARISATION

( en Milliers d'Euros )	décembre-10	décembre-09
<b>COMPTES DE NEGOCIATION</b>		
Comptes de règlement relatifs aux opérations sur titres ouverts chez les établissements de crédit	33 234	23 969
Comptes de règlement relatifs aux opérations sur titres ouverts chez les sociétés de Bourse	242 092	23 854
Sous-Total	<b>275 326</b>	<b>47 823</b>
<b>AUTRES PASSIFS</b>		
Primes sur instruments conditionnels vendus	13 494 572	18 475 072
Dettes sur titres de transaction empruntés	2 810 085	5 351 189
Dettes rattachées sur les intérêts de prêts et emprunts	2 493	17 698
Fournisseurs	-	0
Dettes sociales & fiscales	14 646	1 823
Impôt sur les sociétés	54 349	87 313
Autres créditeurs	69 311	92
Sous-Total	<b>16 445 456</b>	<b>23 933 187</b>
<b>COMPTES DE REGULARISATION PASSIF</b>		
Comptes d'ajustement sur devises	11 387	33 893
Comptes d'ajustement sur intruments financiers à terme	365 471	708 766
Comptes d'ajustement sur autres éléments de hors-bilan	4 714	3 857
Produits constatés d'avance	30 782	15 132
Charges à payer (hors créances et dettes rattachées)	79 011	93 287
Comptes de régularisation divers	886 596	718 145
Sous-Total	<b>1 377 961</b>	<b>1 673 080</b>
<b>Total Général</b>	<b>18 098 743</b>	<b>25 554 090</b>

Le montant contrevalorisé des éléments de bilan en devises (actif et passif) s'élève à 26 282 234 K€ pour un total bilan de 76 467 109 K€

## NOTE 10

## DETTES REPRÉSENTÉES PAR UN TITRE VENTILÉES SELON LA DURÉE RÉSIDUELLE

( en Milliers d'Euros )	< à 3 mois	3 mois à 1 an	1 an à 5 ans	+ 5 ans	Total au 31-déc-10	Total au 31-déc-09
Bons de Caisse	-	-	-	-	-	-
Titres du marché interbancaire et titres de créances négociables	59 860	545 424	4 286 962	11 261 054	16 153 300	12 148 092
Emprunts obligataires	99 732	330 085	1 122 762	313 449	1 866 028	2 626 337
Autres dettes représentées par un titre	-	-	-	-	-	-
<b>Total dettes représentées par un titre</b>	<b>159 592</b>	<b>875 509</b>	<b>5 409 724</b>	<b>11 574 503</b>	<b>18 019 327</b>	<b>14 774 428</b>
<i>Solde non amorti des dettes représentées par un titre</i>	<i>- 6 713</i>		<i>- 50 119</i>	<i>- 6 384</i>	<i>- 63 216</i>	<i>- 76 744</i>
<b>Total prix de remboursement des dettes repr. par un titre</b>	<b>152 879</b>	<b>875 509</b>	<b>5 359 605</b>	<b>11 568 119</b>	<b>17 956 111</b>	<b>14 697 684</b>

## NOTE 11

**PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES  
PROVISIONS RÉGLEMENTÉES**

( en Milliers d'Euros )	décembre-09	Dotations	Reprises	décembre-10	décembre-09
<b>Provisions pour risques et charges</b>					
Provisions sur Instruments Financiers à Terme de Gré à Gré	7 376 650	9 107 562	7 376 650	9 107 562	7 376 650
Provision pour suspens	862	92	862	92	862
<b>Sous-Total</b>	<b>7 377 511</b>	<b>9 107 654</b>	<b>7 377 511</b>	<b>9 107 654</b>	<b>7 377 511</b>
<b>Autres Provisions</b>					
Provisions pour bonus à long terme	-	-	-	-	-
<b>Sous-Total</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>
<b>Total Général</b>	<b>7 377 511</b>	<b>9 107 654</b>	<b>7 377 511</b>	<b>9 107 654</b>	<b>7 377 511</b>

## NOTE 12

## EVOLUTION DES CAPITAUX PROPRES

Le capital social de la société s'élève à 6 512 000 Euros et est composé en 407.000 actions de valeur nominale de 16 euros  
 La société SGOE est détenue par GENEFINANCE à hauteur de 99.99%, elle-même détenue à 99.99% par SOCIETE GENERALE.

( en Milliers d'Euros )	Situation nette au 31 décembre 2008	Affectation du résultat au 30 mai 2009	Situation nette au 31 décembre 2009	Affectation du résultat au 30 mai 2010	Situation nette au 31 décembre 2010
Capital social	6 512	-	6 512	-	6 512
Prime d'émission	18 224	-	18 224	-	18 224
<b>Sous-Total</b>	<b>24 736</b>	<b>-</b>	<b>24 736</b>	<b>-</b>	<b>24 736</b>
Réserve légale	651	-	651	-	651
Autres réserves	3 549	-	3 549	-	3 549
Provisions réglementées	-	-	83	-	-
Report à nouveau	123 000	2 893	3	1	4
<b>Sous-Total</b>	<b>127 200</b>	<b>2 893</b>	<b>4 286</b>	<b>1</b>	<b>4 204</b>
<b>Total des capitaux propres avant résultat de l'exercice</b>	<b>151 937</b>	<b>122 991</b>	<b>29 023</b>	<b>28 939</b>	<b>28 940</b>
Distribution		160 855		167 599	
Résultat de l'exercice	37 857		167 599	-	85 058
<b>Total des capitaux propres</b>	<b>189 793</b>	<b>283 846</b>	<b>196 622</b>	<b>196 539</b>	<b>93 999</b>

## NOTE 13

HORS BILAN  
ENGAGEMENTS DE FINANCEMENT ET SUR TITRES

( en Milliers d'Euros )	décembre-10	décembre-09
<b>ENGAGEMENTS DE FINANCEMENT</b>		
Engagements reçus d'Établissements de crédit	7 359 701	8 259 775
Engagements donnés aux établissements de crédit	616 351	1 612 589
<b>ENGAGEMENTS SUR TITRES</b>		
Titres de transaction à livrer	870 687	706 454
Titres à livrer - Interventions à l'émission	442 464	1 053 108
Titres de transaction à recevoir	967 536	922 385
Titres à recevoir - Interventions à l'émission		

## NOTE 14

## PRODUITS ET CHARGES D'INTERETS

( en Milliers d'Euros )	Charges bancaires		Produits bancaires		Solde déc-10	Solde déc-09
	décembre-10	décembre-09	décembre-10	décembre-09	Total	Total
<b>Opérations avec les Ets de crédit</b>						
Intérêts sur les comptes courants	1 264	83	1 334	3 176	70	3 093
Intérêts sur prêts et emprunts à terme	1 319 393	3 196 301	1 814 000	3 031 203	494 607	165 098
Intérêts sur prêts et emprunts indexés						
Opérations sur titres	2 132	72	2 637	1 073	505	1 001
<b>Sous-total</b>	<b>1 322 789</b>	<b>3 196 456</b>	<b>1 817 971</b>	<b>3 035 452</b>	<b>495 182</b>	<b>161 004</b>
<b>Opérations avec la clientèle</b>						
Intérêts sur les comptes courants	-	-	97	233	97	233
Intérêts sur prêts et emprunts à terme	15	450	489	-	474	450
Intérêts sur prêts et emprunts indexés	-	-	-	-	-	-
Opérations sur titres	15 692	8 193	-	10 844	15 692	2 651
<b>Sous-total</b>	<b>15 707</b>	<b>8 643</b>	<b>586</b>	<b>11 077</b>	<b>15 121</b>	<b>2 434</b>
<b>Opérations sur obligations et autres titres à revenu fixe</b>						
Intérêts sur titres de transaction	-	-	53 578	21 764	53 578	21 764
Intérêts sur titres de placement	-	-	-	-	-	-
Charges sur dettes constituées par des titres	229 847	73 453	-	-	229 847	73 453
<b>Sous-total</b>	<b>229 847</b>	<b>73 453</b>	<b>53 578</b>	<b>21 764</b>	<b>176 269</b>	<b>51 689</b>
<b>Autres Intérêts, charges et produits assimilés</b>						
Intérêts sur emprunt et prêt de titres	199 440	105 835	76 100	556 874	123 340	451 039
Divers						
<b>Sous-total</b>	<b>199 440</b>	<b>105 835</b>	<b>76 100</b>	<b>556 874</b>	<b>123 340</b>	<b>451 039</b>
<b>Total Général</b>	<b>1 767 783</b>	<b>3 384 387</b>	<b>1 948 235</b>	<b>3 625 167</b>	<b>180 452</b>	<b>240 780</b>

**NOTE 15**

**REVENUS DES TITRES A REVENU VARIABLE**

( en Milliers d'Euros )	décembre-10	décembre-09
Dividendes sur actions sur titres de transaction		
Dividendes sur titres de participation		
<b>Total Général</b>	-	-



## NOTE 16

## VENTILATION DES COMMISSIONS

( en Milliers d'Euros )	Charges		Produits	
	décembre-10	décembre-09	décembre-10	décembre-09
<b>Commissions sur opérations avec les établissements de crédit</b>				
Commissions sur opérations de trésorerie et interbancaires	63	110	9	609
Commissions sur opérations avec la clientèle				
Commissions sur opérations sur titres	22 478	18 180	7 041	9 699
Commissions sur opérations de change				
Commissions sur engagements de garantie				
Commissions sur instruments financiers à terme	8 815	11 181	1 200	653
Commissions sur engagements sur titres				
Frais sur prestations de services financiers	-	-		
<b>Total Général</b>	<b>31 356</b>	<b>29 471</b>	<b>8 232</b>	<b>10 961</b>

## NOTE 17

**GAINS OU PERTES SUR OPERATIONS DES PORTEFEUILLES DE NEGOCIATION  
VENTILATION DES RESULTATS SUR TITRES ET CHANGE**

( en Milliers d'Euros )	décembre-10		décembre-09	
	Pertes	Gains	Pertes	Gains
<b>Résultats sur titres de transaction</b>	1 167 178	3 005 250	1 187 435	2 483 941
<b>Résultats sur titres de placement</b>				
Plus-values de cession	-	-	-	-
Reprise de provisions	-	-	-	-
Moins-values de cession	-	-	-	-
Dotation nette aux provisions	-	-	-	-
<b>Sous-total</b>	-	-	-	-
<b>Résultats sur opérations de change</b>	16 899	6 973	80 419	77 253
<b>Solde net des résultats sur titres et change</b>	-	1 861 944	-	3 674 542

**VENTILATION DES RESULTATS SUR INSTRUMENTS FINANCIERS A TERME SELON TYPE DE MARCHE**

( en Milliers d'Euros )	décembre-10		décembre-09	
	Pertes	Gains	Pertes	Gains
<b>Opérations sur les marchés organisés et assimilés</b>				
Opérations fermes	1 621 005	54 248	2 793 166	89 697
Opérations conditionnelles	13 217 972	26 749 945	20 398 147	39 367 807
<b>Opérations de gré à gré</b>				
Opérations fermes	2 840 333	2 774 274	2 767 458	2 670 176
Opérations conditionnelles	19 419 563	5 688 255	20 389 583	649 364
<b>Sous-total</b>	37 098 873	35 266 722	46 348 354	42 777 044
<b>Solde net des opérations sur instruments financiers</b>	- 1 832 151	-	- 3 571 310	-
<b>Solde en bénéfice des opérations des portefeuilles de négociation</b>		29 793		103 232
<b>Solde en perte des opérations des portefeuilles de négociation</b>				

Le solde net de la dotation/reprise aux provisions pour Reserve Policy est intégré au "Solde net des opérations sur instruments financiers".  
Ce montant représente au 31 décembre 2010 une charge nette de 2 730.145 KEUR.

**NOTE 18****AUTRES PRODUITS ET CHARGES D'EXPLOITATION BANCAIRE**

( en Milliers d'Euros )	décembre-10	décembre-09
<b>Autres produits d'exploitation bancaire</b>		
Produits divers d'exploitation bancaire	290	8 226
<b>Total</b>	<b>290</b>	<b>8 226</b>
<b>Autres charges d'exploitation bancaire</b>		
Charges diverses d'exploitation bancaire	- 2 371	- 1 490
<b>Total</b>	<b>- 2 371</b>	<b>- 1 490</b>

NOTE 19

CHARGES GENERALES D'EXPLOITATION

( en Milliers d'Euros )	décembre-10	décembre-09
<b>AUTRES PRODUITS D'EXPLOITATION NON BANCAIRE</b>	-	-
Autres produits	-	-
<b>CHARGES GENERALES D'EXPLOITATION</b>	<b>64 062</b>	<b>73 688</b>
<b>FRAIS DE PERSONNEL</b>		
Salaires et traitements		
Charges sociales	-	-
Impôts, Taxes et versements assimilés	-	-
Rémunérations variables	-	-
<b>AUTRES FRAIS ADMINISTRATIFS</b>		
Impôts et taxes	882	4 197
Services extérieurs hors prestations du groupe	4 503	6 230
Services extérieurs facturés par le groupe	58 677	63 261
<b>Total Général</b>	<b>64 062</b>	<b>73 688</b>

Nota 20

Gains ou pertes sur actifs Immobilisés

( en Milliers d'Euros )	décembre-10	décembre-09
<b>Gains ou pertes sur cessions d'actifs corporels ou Incorporels affectés à l'exploitation.</b>	-	-
<b>Solde en bénéfice ou perte des opérations :</b>	- <b>1 563</b>	-
<b>Titres de participation</b>	-	-
Plus values de cessions	-	-
Moins values de cessions	-	-
Dotations nettes aux provisions	- 1 563	-
<b>Autres titres détenus à long terme</b>	-	-
Plus values de cessions	-	-
Moins values de cessions	-	-
Dotations nettes aux provisions	-	-
<b>Parts dans les entreprises liées</b>	-	-
Plus values de cessions	-	-
Moins values de cessions	-	-
Dotations nettes aux provisions	-	-
<b>Total Général</b>	- <b>1 563</b>	-

**Note 21**

**IMPOT SUR LES SOCIETES**

( en Milliers d'Euros )	décembre-10	décembre-09
<b>Résultat comptable avant impôts</b>	<b>119 406</b>	<b>258 536</b>
<b>Ventilation de la charge d'impôt</b>	<b>- 54 347</b>	<b>- 90 937</b>
Charge fiscale courante	- 54 049	- 90 937
Subvention d'IS du groupe d'intégration fiscale	-	-
Charge fiscale sur résultat exceptionnel	-	-
Ajustements N-1	- 298	-

Depuis 1994, SG Option Europe appartient au périmètre d'intégration fiscale de la Société Générale.

Réconciliation entre le taux d'imposition normatif et le taux d'imposition effectif

<b>Résultat comptable avant impôts</b>	<b>119 406</b>	<b>258 536</b>
Taux normal d'imposition court terme applicable aux sociétés françaises ( incluant contribution de 3,3 % )	34,4%	34,4%
Opérations non fiscalisées et autres différences permanentes	11,0%	1,0%
Effet des résultats Long Terme	-	-
Autres différences sur base d'imposition	0,0%	0,0%
Autres impacts sur charge fiscale	0,3%	0,0%
<b>Taux d'imposition effectif</b>	<b>46%</b>	<b>35%</b>

Note 22

ENGAGEMENTS SUR INSTRUMENTS FINANCIERS

( en Millions d'Euros )	Opérations de gestion de positions			Opérations de couverture		Total 31-déc-10	Total juste valeur	Total 31-déc-09	Total juste valeur
	ouvertes	spécialisées		micro	macro				
<b>Opérations fermes</b>									
<u>Opérations sur marchés organisés et assimilés</u>									
- Contrats à terme de taux d'intérêt	-	7 202	-	-	-	7 202	-	9 568	-
- Contrats à terme de change	-	443	-	-	-	443	-	4 491	-
- Autres contrats à terme	-	3 876	-	-	-	3 876	120	6 039	259
<u>Opérations effectuées de gré à gré</u>									
- Swaps de taux d'intérêt	-	13 507	-	-	-	13 507	965	16 051	1 329
- Swaps financiers de devises	-	25	-	-	-	25	-	13	-
- FRA	-		-	-	-		-		-
- Autres contrats	-	6 399	-	-	-	6 399	11	13 862	8
<b>Opérations conditionnelles</b>									
- Options de taux d'intérêt	-	-	-	-	-	-	-	-	-
- Options de change	-	10 052	-	-	-	10 052	8	12 915	32
- Options sur actions et indices	-	210 334	-	-	-	210 334	490	284 117	413
- Autres opérations conditionnelles :	-	8 715	-	-	-	8 715	61	5 280	160
<b>Total général</b>	-	<b>260 553</b>	-	-	-	<b>260 553</b>	<b>515</b>	<b>352 336</b>	<b>975</b>

Note 23

ENGAGEMENTS SUR INSTRUMENTS FINANCIERS

( En millions d'euro )

	Durée restant à courir			Total 31-déc-10
	0 à 1 an	1 à 5 ans	plus de 5 ans	
<b>Opérations fermes</b>				
<u>Opérations effectuées sur marchés organisés et assimilés</u>				
- Contrats à terme de taux d'intérêt	4 335	2 887	-	7 202
- Contrats à terme de change	443	-	-	443
- Autres contrats à terme	3 850	28	-	3 878
<u>Opérations effectuée de gré à gré</u>				
- Swaps de taux d'intérêt	6 891	6 312	304	13 507
- Swaps financiers de devises	15	10	-	25
- FRA	-	-	-	-
- Autres contrats	5 801	513	85	6 399
<b>Opérations conditionnelles</b>				
- Options de taux d'intérêt	-	-	-	-
- Options de change	9 370	682	-	10 052
- Options sur actions et indices	131 052	74 384	4 918	210 334
- Autres opérations conditionnelles :	7 711	735	269	8 715
<b>Total</b>	<b>169 468</b>	<b>85 509</b>	<b>5 576</b>	<b>260 553</b>



**Note 24**

**Résultat exceptionnel**

( en Milliers d'Euros )	décembre-10	décembre-09
<b>Résultat exceptionnel</b>		
<b>Perte exceptionnelle sur opérations non autorisées</b>		
<b>Total Général</b>	-	-

**Note 25**

**Opérations réalisées avec les entreprises liées**

POSTES	Liées
Créances sur les établissements de crédit	<b>24 943 933</b>
<i>A VUE</i>	431 944
<i>A TERME</i>	24 511 989
Créances sur la clientèle	80 667
Obligations et autres titres à revenu fixe	17 294 864
Actions et autres titres à revenu variable	745 619
Participation et autres titres	
Immobilisations	
Comptes de négociations et de règlement	80
Autres actifs	11 784 614
Comptes de régularisation	7 978 392
Dettes envers les établissements de crédit	<b>30 099 814</b>
<i>A VUE</i>	29 983 265
<i>A TERME</i>	116 549
Comptes créditeurs de la clientèle	3
Emprunts obligataires	9 568 505
Autres passifs	13 571 931
Compte de régularisation	639 789
Compte de négociation et de règlement	787
Provisions pour risques et charges	8 733 181
Capital souscrit	
<b>Engagements donnés</b>	
Engagements de financement	616 321
Engagements sur titres	
<b>Engagements reçus</b>	
Engagements de financement	369 261
Engagement sur titres	442 464
Intérêts et produits assimilés	-1 815 420
Intérêts et charges assimilés	1 322 262
Opérations sur titres à revenus fixes	162 617
Opérations de prêts et emprunt de titres	36 296
Revenus de titres à revenu variable	
Commissions (produits)	-320
Commissions (charges)	14 077
Gains ou pertes sur opérations des portefeuilles de négociation	360 633
Gains ou pertes sur opérations des portefeuilles de placement et assimilés	
Autres produits d'exploitation bancaire	
Autres charges d'exploitation bancaire	467
Charges générales d'exploitation	43 751

Note 26

Informations financières

( en Milliers d'Euros )	décembre-10	décembre-09	décembre-08
<b>P N B</b>	<b>185 042</b>	<b>332 238</b>	<b>204 729</b>
<b>Résultat net</b>	<b>65 058</b>	<b>167 599</b>	<b>37 857</b>
<b>Résultat d'exploitation</b>	<b>120 969</b>	<b>258 536</b>	<b>177 226</b>
<b>Résultat par action</b>	<b>160</b>	<b>412</b>	<b>93</b>
<b>Total bilan</b>	<b>76 467 109</b>	<b>68 821 657</b>	<b>83 763 089</b>
<b>Dividende par action (1)</b>	<b>160</b>	<b>412</b>	<b>93</b>

(1) Proposition d'affectation du résultat 2010 : distribution à 100% du résultat

**TABLEAU DES FLUX DE TRESORERIE**

FLUX DE TRESORERIE NET DES ACTIVITES OPERATIONNELLES		décembre-10	décembre-09
<b>Bénéfice net après impôt (I)</b>	<b>A</b>	65 058	167 599
Dotations aux amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles	<b>B</b>	11	13
Dotations nettes aux provisions (dont provisions techniques d'assurances)	<b>C</b>	9 109 217	7 303 981
Quota-part de bénéfice (perte) du groupe dans les sociétés mises en équivalence	<b>D</b>	0	0
Impôts différés	<b>E</b>		
Résultat net de cessions sur actifs disponibles à la vente détenus à long terme et filiales consolidées	<b>F</b>	0	0
Variation des produits constatés d'avance	<b>G</b>	15 650	-4 205
Variation des charges constatées d'avance	<b>H</b>	-45	-12
Variation des produits courus non encaissés	<b>I</b>	66	2 699
Variation des charges courus non décaissés	<b>J</b>	82 584	19 877
Autres mouvements	<b>K</b>	0	0
<b>Eléments non monétaires inclus dans le résultat net après impôt et des autres ajustements hors résultat sur instruments financiers à la juste valeur (II)</b>	<b>B+C+D+E+F+G+H+I+J+K</b>	9 207 484	7 322 332
<b>Reclassement du résultat net sur instruments financiers à la juste valeur (1) (III)</b>	<b>L</b>		
Opérations Interbancaires	<b>M</b>	9 818 843	-5 239 851
Opérations avec la clientèle	<b>N</b>	-220 519	597 343
Opérations sur autres actifs / passifs financiers (1)	<b>O</b>	-11 622 607	4 253 641
Opérations sur autres actifs / passifs non financiers	<b>P</b>	159 103	138 300
<b>Augmentation / diminution nette des actifs / passifs opérationnels (IV)</b>	<b>M+N+O+P</b>	-1 865 180	-250 567
<b>FLUX DE TRESORERIE NET PROVENANT DES ACTIVITES OPERATIONNELLES (A) = (I) + (II) + (III) + (IV)</b>		7 407 382	7 239 364
<b>FLUX DE TRESORERIE DES ACTIVITES D'INVESTISSEMENT</b>			
Flux de trésorerie liés aux acquisitions et cessions d'actifs financiers et participations	<b>Q</b>	0	0
Immobilisations corporelles et incorporelles	<b>R</b>	0	0
<b>FLUX DE TRESORERIE NET PROVENANT DES ACTIVITES D'INVESTISSEMENT (B)</b>	<b>Q+R</b>		
<b>FLUX DE TRESORERIE DES ACTIVITES DE FINANCEMENT</b>			
Flux de trésorerie provenant / à destination des actionnaires	<b>S</b>	-167 599	-160 855
Autres flux de trésorerie provenant des activités de financement	<b>T</b>	0	0
<b>FLUX DE TRESORERIE NET PROVENANT DES ACTIVITES DE FINANCEMENT (C)</b>	<b>S+T</b>	-167 599	-160 855
<b>FLUX NET DE LA TRESORERIE ET DES EQUIVALENTS DE TRESORERIE (A) + (B) + (C)</b>		7 239 783	7 078 509
<b>TRESORERIE ET EQUIVALENTS DE TRESORERIE</b>			
<b>Trésorerie et équivalents de trésorerie à l'ouverture de l'exercice</b>			
Solde net des comptes de caisse et banques centrales	<b>U</b>	0	0
Solde net des comptes, prêts et emprunts à vue sur les établissements de crédit	<b>V</b>	-37 495	10 984
<b>Trésorerie et équivalents de trésorerie à la clôture de l'exercice</b>			
Solde net des comptes de caisse et banques centrales	<b>W</b>	0	0
Solde net des comptes, prêts et emprunts à vue sur les établissements de crédit	<b>X</b>	136 339	-37 495
<b>VARIATION DE TRESORERIE ET DES EQUIVALENTS DE TRESORERIE</b>	<b>W+X-U-V</b>	173 834	-48 479

## SG OPTION EUROPE

Société Anonyme au capital de 6.512.000 euros  
Siège social : 17 cours Valmy - 92800 PUTEAUX  
341 369 833 RCS NANTERRE

---

### RAPPORT DE GESTION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION A L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE DU 31 MAI 2011

Mesdames, Messieurs,

Nous vous avons réunis en Assemblée Générale Ordinaire Annuelle pour vous rendre compte de l'activité de notre Société durant l'exercice clos le 31 décembre 2010, pour soumettre à votre approbation les comptes annuels dudit exercice, vous proposer le renouvellement du mandat d'un Administrateur, le renouvellement du mandat d'un co-Commissaire aux Comptes titulaire et la nomination d'un nouveau co-Commissaire aux Comptes suppléant.

Vos Commissaires aux Comptes vous donneront dans leur rapport toutes informations quant à la régularité des comptes annuels qui vous sont présentés.

Tous les documents et pièces prévus par la réglementation en vigueur ont été tenus à votre disposition au siège social.

#### CONTEXTE DE MARCHÉ

L'ensemble de l'année 2010 a été marqué par des conditions de marché chahutées. La plupart des paramètres se sont détériorés au cours de l'année : spot baissier (Eurostoxx : -6%), la volatilité a fortement baissé au second semestre, uniformément sur les stocks et les indices alors qu'une forte hausse avait été enregistrée au S1 2010. Globalement sur 2010, la volatilité implicite est restée stable (volatilité implicite Eurostoxx 1 an : -1%). La corrélation a eu tendance à baisser sur l'année. Les dividendes implicites ont baissé (moyenne dividendes implicites 2011-2019 : -8%). Enfin, les Hedge Fund ont affiché des performances positives (+5% sur l'année) mais qui restent modérées. Le HFRX, indice de référence qui mesure la performance des Hedge Funds a affiché sa pire performance depuis novembre 2008 en mai 2010.

SGOE, qui avait connu une année 2009 exceptionnelle a été impactée par ce contexte de marché peu favorable qui a pénalisé les activités de *trading* pour compte propre et de trading en support à la vente.

Les activités type hedge fund réalisent une performance décevante en comparaison des très bons résultats enregistrés en 2009 (11 MEur<sup>1</sup> vs 21 MEur<sup>1</sup>) mais avec des différences notables entre les stratégies, les résultats se concentrant sur l'arbitrage de fonds.

Les activités d'arbitrage haute fréquence ont en revanche affiché une très bonne performance (+27 MEur<sup>1</sup>) grâce aux progrès réalisés en raison d'investissements sur la recherche relative aux automates d'arbitrage intraday.

Les activités de moyenne fréquence ont quant à elles fortement souffert de la baisse de l'activité et enregistrent une chute de 96% de leurs revenus, dans un contexte de marché sans tendances claires.

### ÉVÉNEMENTS IMPORTANTS SURVENUS DEPUIS LA CLOTURE DE L'EXERCICE

Aucun événement significatif n'est survenu depuis la clôture de l'exercice.

### ÉVOLUTION DES EFFECTIFS (salariés détachés)

Le nombre de détachés est en baisse par rapport à décembre 2009 (30 détachés à fin 2010 contre 33 à fin 2009).

### ÉVOLUTION PREVISIBLE DE LA SOCIÉTÉ ET PERSPECTIVES 2011

2011 est une année qui devrait être prometteuse et durant laquelle les divers investissements réalisés en 2010 en termes de moyens humains et techniques devraient commencer à générer des flux.

### RISQUES

SG OPTION EUROPE (SGOE) est principalement confrontée à quatre types de risques :

- ◆ Le risque de marché : risque de perte due au changement dans les prix et taux de marché, les corrélations entre eux et leurs niveaux de volatilité ; le suivi des risques de marché est encadré, comme pour le Département MARK, par des limites en stress-test et en VaR attribuées en début d'année.
- ◆ Le risque opérationnel : le risque de perte résultant de l'inadaptation ou de la défaillance de procédures, personnes, systèmes internes ou d'événements extérieurs ; le suivi du risque opérationnel est couvert par le dispositif de contrôle interne de SOCIÉTÉ GÉNÉRALE, les principaux organes du contrôle permanent étant les agents *front office*, les *back-offices*, la direction financière, les services de déontologie ainsi que le Secrétariat Général de la filiale. Le contrôle périodique est par ailleurs assuré par DCPE/AUD et l'Inspection Générale.

Report à nouveau : ..... 7.103,24 euros

Le dividende attribué aux Actionnaires personnes physiques serait éligible à l'abattement de 40% prévu à l'article 158-3 du Code Général des Impôts. En revanche, le dividende attribué à l'Actionnaire personne morale ne serait pas éligible à cet abattement.

La mise en paiement du dividende s'effectuerait le 30 juin 2011.

#### **DIVIDENDES ANTERIEUREMENT DISTRIBUES**

Conformément aux dispositions de l'article 243 bis du Code Général des Impôts, nous vous rappelons qu'il a été distribué les dividendes suivants au titre des trois derniers exercices :

<b>EXERCICES</b>	<b>DIVIDENDES NETS (1)</b>
2007	€ 113,02
2008	€ 395,22
2009	€ 411,79

*(1) Le dividende attribué aux actionnaires personnes physiques était éligible à l'abattement de 40% prévu à l'article 158-3 du Code Général des Impôts. En revanche, le dividende attribué à l'actionnaire personne morale n'était pas éligible à cet abattement.*

#### **RESULTATS FINANCIERS DE LA SOCIETE AU COURS DES CINQ DERNIERS EXERCICES**

Conformément aux dispositions de l'article R 225-102 du Code de commerce, le tableau ci-après mentionne les résultats de notre Société au cours de chacun des cinq derniers exercices (en euros) :

## **PRINCIPES COMPTABLES**

Les comptes annuels sont présentés conformément aux dispositions réglementaires du CRC 2002-04 relatives aux documents de synthèse individuels des entreprises d'investissement (cf. Annexes « Principes comptables et méthodes d'évaluation »).

## **SITUATION DES MANDATS**

Le mandat d'Administrateur de Monsieur David ABITBOL arrivant à échéance à l'issue de la présente Assemblée Générale, nous vous proposons de le renouveler pour une durée de six années, soit jusqu'à l'issue de l'Assemblée Générale appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2016.

Le mandat de Commissaire aux Comptes titulaire de la société DELOITTE & ASSOCIES arrivant à échéance à l'issue de la présente Assemblée Générale, nous vous proposons de le renouveler pour une durée de six exercices, soit jusqu'à l'issue de l'Assemblée Générale appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2016.

Le mandat de Commissaire aux Comptes suppléant de Monsieur Alain PONS arrivant à échéance à l'issue de la présente Assemblée Générale, nous vous proposons de ne pas le renouveler et de nommer, en remplacement, la société BEAS, dont le siège social est situé à NEUILLY-SUR-SEINE (92200) - 7/9 villa Houssay, ayant pour numéro unique d'identification 315 172 445 RCS NANTERRE, pour une durée de six exercices, soit jusqu'à l'issue de l'Assemblée Générale appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2016.

## **RAPPORT DU PRESIDENT**

La Société offrant au public des titres financiers au sens de l'article L 411-1 du Code monétaire et financier, nous vous communiquons en annexe le rapport annuel du Président sur les conditions de préparation du conseil ainsi que des procédures de Contrôle Interne pour l'exercice 2010.

## **QUITUS**

Vous voudrez bien donner quitus à vos Administrateurs pour tous les actes de gestion au cours de l'exercice écoulé.

Vous aurez à vous prononcer sur l'attribution de jetons de présence à votre Conseil d'Administration.



## **SG OPTION EUROPE**

Société Anonyme au capital de 6.512.000 euros  
Siège social : 17 cours Valmy - 92800 PUTEAUX  
341 369 833 RCS NANTERRE

---

### **DECLARATION DU PRESIDENT DIRECTEUR GENERAL**

Nous attestons, à notre connaissance, que les comptes sont établis conformément aux normes comptables applicables et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et du résultat de la Société, et que le rapport de gestion et le rapport annuel du Président présentent un tableau fidèle de l'évolution des affaires, des résultats et de la situation financière de la Société ainsi qu'une description des principaux risques et incertitudes auxquels elle est confrontée.

Paris, le 24 mars 2011.

Maxime KAHN  
Président Directeur Général



# **SG Option Europe**

Société Anonyme

17, cours Valmy  
92 800 Puteaux

---

## **Rapport des Commissaires aux Comptes sur les comptes annuels**

Exercice clos le 31 décembre 2010

ERNST & YOUNG Audit  
Faubourg de l'Arche  
11, allée de l'Arche  
92 037 Paris-la Défense Cedex

Deloitte & Associés  
185 avenue Charles de Gaulle  
92524 Neuilly-sur-Seine Cedex

## **SG Option Europe**

Société Anonyme

17, cours Valmy  
92 800 Puteaux

---

### **Rapport des Commissaires aux Comptes sur les comptes annuels**

Exercice clos le 31 décembre 2010

---

Aux Actionnaires,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par vos assemblées générales, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2010, sur :

- le contrôle des comptes annuels de la société SG Option Europe, tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- la justification de nos appréciations ;
- les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le conseil d'administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

## **I. Opinion sur les comptes annuels**

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

## **II. Justification des appréciations**

En application des dispositions de l'article L. 823-9 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations auxquelles nous avons procédé ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués et sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues, notamment concernant les éléments suivants :

- Comme indiqué dans les principes comptables et méthodes d'évaluation de l'annexe, votre société utilise des modèles internes pour la valorisation des instruments financiers qui ne sont pas cotés sur des marchés actifs. Nos travaux ont consisté à revoir le dispositif de contrôle des modèles utilisés, à apprécier les données et hypothèses utilisées, ainsi que la prise en compte des risques et des résultats associés à ces instruments.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

## **III. Vérifications et informations spécifiques**

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

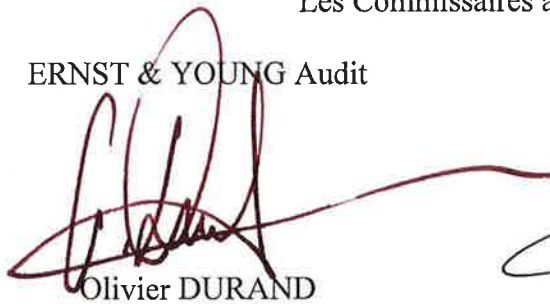
Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du conseil d'administration et dans les documents adressés aux actionnaires sur la situation financière et les comptes annuels.

En application de la loi, nous vous signalons que les informations prévues par les dispositions de l'article L. 225-102-1 du Code de commerce sur les rémunérations et avantages versés aux mandataires sociaux ainsi que sur les engagements consentis en leur faveur ne sont pas mentionnées dans le rapport de gestion. En conséquence, nous ne pouvons en attester l'exactitude et la sincérité.

Paris-La Défense et Neuilly-sur-Seine, le 3 mars 2011

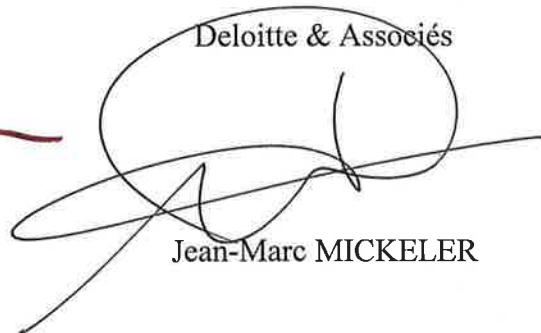
Les Commissaires aux Comptes

ERNST & YOUNG Audit



Olivier DURAND

Deloitte & Associés



Jean-Marc MICKELER

**S.G.O.E. (SG OPTION EUROPE)**

**GROUPE SOCIETE GENERALE**

# **Rapport annuel du Président sur les conditions de préparation des travaux du Conseil, ainsi que des procédures de Contrôle Interne pour l'exercice 2010**

**(Établi conformément à la Loi de Sécurité Financière du 1er août 2003 – article 117, repris dans les articles L225-37 & L225-68 du Code du Commerce)**

Février 2011

## A – PRESENTATION SYNTHETIQUE DE L'ACTIVITE DE LA FILIALE

### A.1. Conditions d'activité de SG Option Europe

Au sein du groupe SOCIETE GENERALE (SG), SG Option Europe (SGOE), entité juridique distincte, filiale à 99.99 % de la banque, est pleinement intégrée à la ligne métier *Global Market* (MARK).

SGOE est devenue Prestataire de Services d'Investissement (PSI) le 1er janvier 2001, après avoir été agréée en tant qu'établissement de crédit en 1997 (statut se substituant à celui de société de bourse obtenu en 1995). SGOE regroupe essentiellement des activités de *trading* pour compte propre sur les marchés anglais et français, d'actions et dérivés sur actions et indices. La filiale est agréée pour intervenir sur l'ensemble des services d'investissement en tant que prestataire ; elle intervient en fait essentiellement en négociation pour compte propre :

- En France, la société intervient directement, depuis 1995, sur le *Liffe* Paris en qualité de négociateur pur teneur de marché, compensé par PAREL.
- En Grande-Bretagne, SGOE est *remote member* du London Stock Exchange depuis début 1998 et du *Liffe* UK depuis le mois de mars 2000. SGOE est reconnue comme *intermediary* sur le London Stock Exchange et *options intermediary* sur le *Liffe* UK. A ce titre, SGOE remplit les conditions du Finance Act de 1997 qui lui permettent de ne pas être assujettie au paiement du *stamp duty*. Courant 2006, SGOE a élargi son accès au *Liffe* UK en devenant membre également du segment dédié aux matières premières.
- SGOE dispose également de passeports internationaux en Inde (depuis 2006) et à Taiwan (depuis 2007). Ces passeports lui servent à opérer pour compte propre sur ces marchés.
- En 2008, SGOE a débuté des activités de *trading* sur les plates formes de négociation CHI-X et TURQUOISE. SGOE détient respectivement 0.53% et 0.95% du capital de ces *Multilateral Trading Facilities*.
- En 2009, SGOE a débuté une activité de négociation pour compte propre sur la plate forme de négociation BATS. SGOE accède à ce marché par l'intermédiaire du *membership* de la succursale de SG à Londres.

SGOE est également utilisé par la ligne métier produits structurés pour émettre des obligations ou des EMTN.

### A.2. Risques inhérents à l'activité de SG Option Europe

SG Option Europe est principalement confrontée à quatre types de risques :

- le risque de marché : risque de perte due au changement dans les prix et taux de marché, les corrélations entre eux et leurs niveaux de volatilité ;
- le risque opérationnel : le risque de perte résultant de l'inadaptation ou de la défaillance de procédures, personnes, systèmes internes ou d'événements extérieurs ;
- le risque de crédit : le risque encouru en cas de défaillance d'une contrepartie ou de contreparties considérées comme un même bénéficiaire au sens de l'article 3 du règlement n° 93-05 ;
- le risque structurel : risque de perte lié à l'impossibilité de refinancer le bilan de la filiale à des taux raisonnables pour les échéances appropriées.

## **B – LES PROCEDURES DE CONTROLE INTERNE**

### **I – LES CONDITIONS D'EXERCICE DU CONTROLE INTERNE**

#### **a. Au plan réglementaire**

L'exercice du contrôle interne dans SG Option Europe s'inscrit dans le cadre du règlement n°97-02 du Comité de la Réglementation Bancaire et Financière.

Ce règlement définit le contrôle interne comme un dispositif visant à s'assurer :

- ✓ que les procédures d'exercice des différents métiers sont conformes aux dispositions législatives et réglementaires en vigueur, aux normes et usages déontologiques, aux orientations de l'organe exécutif ;
- ✓ que les procédures de décision et de prise de risques sont strictement respectées ;
- ✓ de la qualité de l'information comptable et financière, qu'elle soit destinée à l'organe exécutif et à l'organe délibérant, transmise aux autorités de tutelle et de contrôle ou figurant dans les documents destinés à être publiés.

Il spécifie par ailleurs les obligations relatives à la mesure des différents risques de l'activité de la filiale et les procédures qui permettent à l'organe délibérant d'évaluer la qualité du contrôle interne.

SG Option Europe est également soumise au Règlement Général de l'Autorité des Marchés Financiers. Elle doit répondre aux Directives de la Commission Bancaire et de la Financial Services Authority (Organe de tutelle des marchés britanniques).

#### **b. Au plan interne**

Les conditions d'exercice du contrôle interne, au sein du groupe Société générale sont encadrées par la Directive 90 (ou Charte d'audit groupe) selon les modalités reprises dans le rapport du président du Conseil d'Administration du groupe Société Générale.



- État trimestriel de suivi du PNB économique diffusé aux administrateurs de la filiale ainsi qu'à la Direction Comptable et Financière. Cet état inclut la consommation des limites de risques de marché.
- Revue analytique du PNB afin d'expliquer les variations du résultat par les paramètres de marché et l'évolution de l'activité.

## **b. Les modalités de contrôle de 2d niveau**

### **i/ Suivi des risques de crédit**

#### *1. Risque de contrepartie*

La principale contrepartie de SG Option Europe est constituée par le groupe Société Générale.

Concernant les limites de crédit, Société Générale suit une limite sur ses filiales : celle-ci est demandée par les lignes métiers qui veulent travailler avec la filiale et octroyée par le superviseur de cette dernière sous le contrôle de RISQ/CFI/COS (Risques/Countries and Financial Institutions/Countries and Sovereigns).

Dans le cas de SGOE cette limite n'est pas suivie parce que SGOE est traité comme un desk de la maison mère qui n'encadre pas les expositions des opérations internes inter desk.

La Société Générale ne suit pas de limite de ses filiales sur la maison mère.

Lorsque le risque de contrepartie d'une filiale est calculé de façon centralisée la Société Générale ne met pas en place de sous limites spécifiques pour celle-ci. Le suivi se fait au niveau global, la filiale utilisant le disponible global, l'exposition sur la contrepartie étant l'addition de celle de la maison mère et celle de ses filiales (dans ce cas le netting ne s'applique pas, la Société Générale ne négociant pas de contrat multi entité).

Plus généralement SGOE est traité comme un desk de la maison mère pour lequel le suivi du risque de contrepartie se fait en excluant les internes et celui sur les contreparties externes est fait globalement, à l'échelle du groupe SG. Dans le cas de certaines contreparties, notamment celles traitant des prêts / emprunts britanniques, des lettres de garantie ont été mises en place courant 2004, à la demande de ces tiers voulant une garantie à première demande entre la maison mère et la filiale.

#### *2. Risque émetteur*

##### 2.1. Organisation générale et dispositif d'encadrement

Le risque émetteur fait l'objet d'un dispositif spécifique d'encadrement du risque défini dans la Directive 25 émise par le Groupe Société Générale. Dans ce cadre, le Directeur de SG CIB (Société Générale Corporate and Investment Banking) bénéficie d'une délégation de compétence pour le primaire et le trading secondaire.

Dans le cadre des interventions sur le marché primaire, le Directeur de SG CIB dispose, sous réserve d'une information préalable de la ligne métier concernée, d'une délégation de compétence. Le niveau de cette délégation varie selon la notation interne ou, le cas échéant, externe de l'émetteur. Dans le cadre des interventions de trading sur le marché secondaire, des limites sont attribuées sur la base des enveloppes forfaitaires en fonction de la notation de l'émetteur, et au-delà, d'autorisations explicites.

Le risque émetteur essentiellement encouru par SG Option Europe provient de ses interventions sur obligations, pour lesquelles les émetteurs correspondent à des corporates français ou britanniques. L'engagement pris en compte porte uniquement sur la valeur nue de l'obligation convertible par l'actualisation des flux futurs - coupons et valeur de remboursement, les droits du porteur ne portant que sur la valeur obligataire en cas de faillite de l'émetteur. Parallèlement, le risque de contrepartie sur l'option de conversion (option d'achat, où le vendeur de l'option est la société émettrice) est pondéré à zéro.

- Les limites sur les futures : contrôler le respect du taux d'emprise autorisé,
- L'écart sur les positions futures : rapprocher les positions en futures avec le compensateur par sous activité afin de déceler des positions non autorisées,
- Le nominal en delta des portefeuilles : contrôler les portefeuilles dont le delta est anormalement élevé et les évolutions significatives,
- Les transactions fictives : contrôler les transactions présentant des caractéristiques « sensibles » (à départ différé, entre deux entités internes, modifiées ou annulées),
- Les congés obligatoires : contrôler la prise des congés obligatoires par la population sensible (14 jours consécutifs),
- La trésorerie : déceler et justifier des évolutions anormales de la trésorerie,
- Le prix de marché : contrôler l'exécution des transactions à un prix cohérent avec celui du marché,
- Les frais de courtage : contrôler les frais facturés par les courtiers afin de vérifier l'absence de collusion avec un agent du *Front Office*.

### iii/ Risques de Marché

Le dispositif de Risques de Marché a connu une réorganisation globale en Q2 2010, afin de se mettre en ligne avec la nouvelle organisation MARK, repenser les processus et les équipes, et ainsi optimiser et renforcer le suivi des risques.

Cela s'est traduit par un budget accru sur les effectifs avec une augmentation de 51 collaborateurs sur 2010. De nombreux projets ont été lancés ou ont progressé en 2010 : projet ambition 2015 incluant notamment la revue en profondeur des systèmes d'information, projet Colibris de gestion automatique des excès via un service intranet ainsi que des projets d'uniformisation et d'optimisation.

#### Organisation générale

Le contrôle des risques de marché des positions prises par SG Option Europe (positions options, arbitrages, position de corrélation, montages, prêt emprunt de titres, émissions de warrants ou de produits structurés, etc.) s'effectue à travers deux éléments:

- Des limites de risques de marché notifiées à SG Option Europe et par la Direction des risques de marchés (RISQ/MAR) de Société Générale ou par la Direction de SG CIB et entérinées par le Conseil d'Administration de SG Option Europe ;
- Des limites sont également définies au niveau des sous activités du pôle actions qui peuvent être partagées par des portefeuilles SG et SGOE.

#### Moyens mis en œuvre

La cellule de contrôle en salle de marché pour l'ensemble du pôle actions est en charge du suivi des risques de marché de SG Option Europe. L'ensemble des analyses est disponible via une base informatique à la disposition du Front-Office et du Secrétariat Général de SG Option Europe. Ces analyses font apparaître les niveaux de risque spécifique SGOE en regard des limites en VaR, Stress Test et nominal de l'activité Basket Trading.

Les dépassements éventuels doivent être justifiés et régularisés. Lors du Conseil d'Administration qui valide les comptes annuels, il y a communication aux membres des éventuels dépassements. Les nouvelles demandes de limites sont également présentées et approuvées formellement à cette occasion.

Les positions sont quotidiennement rapprochées des systèmes de Back-Office; de même RISQ/MAR valide les paramètres implicites de valorisation des instruments tandis que ACFI/PCG valide les paramètres explicites. Les rapprochements mensuels des résultats Front-Office et comptables, élaborés par les équipes ACFI/PCG sont adressés au responsable Front-Office et à la direction de la ligne MARK.

### III – LA PRODUCTION ET LE CONTROLE DE L'INFORMATION FINANCIERE ET COMPTABLE

L'organisation de la comptabilité de SGOE est totalement inscrite dans l'architecture comptable de la Banque de Financement de SOCIETE GENERALE (SG CIB).

La comptabilité de SGOE est tenue sur l'application *People Soft GL* (application comptable de SG CIB). Cette dernière est alimentée, en amont, pour les opérations relatives au PNB, par les applications *Back Office*, dont les informations sont interprétées par RDJ (interpréteur comptable). Les corrections manuelles sont saisies à partir de l'application Quartz.

Tous les événements comptables font donc l'objet d'une piste d'audit.

Les informations comptables sont sauvegardées selon les règles de sauvegarde de données SG CIB.

Le département ACFI/ACR de SOCIETE GENERALE tient la comptabilité de SGOE et garantit la qualité de l'information comptable de la filiale. Il est, en ce qui concerne spécifiquement SGOE, en charge :

- du contrôle et de la justification des comptes de la comptabilité générale,
- du rapprochement des opérations réciproques,
- de l'établissement des comptes consolidés communiqués à la direction financière du groupe SOCIETE GENERALE,
- de l'établissement des comptes annuels,
- de l'établissement des déclarations fiscales et réglementaires.

Les travaux du service comptable dédiés à SGOE sont encadrés par des procédures de surveillance permanente conformes aux standards du groupe. L'application MORSE de gestion des procédures de surveillance permanente de SG CIB, contient la description des contrôles et la trace de leur exécution.

Dans le cadre de la réalisation de ses travaux, le service dispose de procédures, dont notamment les procédures concernant les processus suivants :

- déclaration de TVA (CA3),
- taxe professionnelle sur immobilisation et valeur ajoutée,
- établissement de la liasse fiscale,
- préparation des différentes phases de consolidation (processus magnitude, déclaration des opérations réciproques, ...),
- préparation, signature et envoi des états SURFI.

Ces procédures sont formalisées sur support informatique.

La comptabilité des frais généraux est gérée par le service DEVL/HUB, service en charge des frais généraux pour SGCIB. Le processus de gestion des frais généraux est donc également intégré dans les procédures comptables SG CIB.

Les procédures sont à jour et sont disponibles sous format informatique, parmi lesquelles :

- codification et validation des factures Frais Généraux,
- provisions Factures Non Parvenues,
- refacturation des salaires.

En parallèle de ces *process*, le service comptable de SGOE enregistre les provisions Bonus et les dotations aux amortissements. Ces travaux font l'objet de procédures à jour.

## ANNEXE : RAPPORT DE GESTION SG OPTION EUROPE 2010

### CONTEXTE DE MARCHÉ

L'ensemble de l'année 2010 a été marqué par des conditions de marché chahutées. La plupart des paramètres se sont détériorés au cours de l'année : spot baissier (Eurostoxx : -6%), la volatilité a fortement baissé au second semestre, uniformément sur les stocks et les indices alors qu'une forte hausse avait été enregistrée au S1 2010. Globalement sur 2010, la volatilité implicite est restée stable (volatilité implicite Eurostoxx 1 an : -1%). La corrélation a eu tendance à baisser sur l'année. Les dividendes implicites ont baissé (moyenne dividendes implicites 2011-2019 : -8%). Enfin, les Hedge Fund ont affiché des performances positives (+5% sur l'année) mais qui restent modérées. Le HFRX a affiché sa pire performance depuis novembre 2008 en mai 2010.

SGOE, qui avait connu une année 2009 exceptionnelle a été impactée par ce contexte de marché peu favorable qui a pénalisé les activités de *trading* pour compte propre et de trading en support à la vente.

Le PNB social French de SGOE s'élève à 185 MEur, en baisse de -44% par rapport à 2009.

### ACTIVITES DE LA SOCIETE AU COURS DE L'EXERCICE ECOULE

En dehors du pôle Arbitrages, qui regroupe les activités de trading pour compte propre, les autres activités de SGOE sont des activités de trading en support à la vente.

Le **Trading de Volatilité** (logé chez MARK/GEF dans la nouvelle organisation MARK) a enregistré une forte baisse de ses revenus en 2010 avec un PNB de 86 MEur<sup>1</sup> contre 206 MEur<sup>1</sup> en 2009, soit une chute de -58%.

Les activités de Flow stocks enregistrent des résultats en très nette baisse aussi bien sur le *trading* de volatilité sur actions françaises que sur actions UK qui ont pâti de la baisse de la volatilité et des dividendes.

Les activités de *Market-Making* sur Indice français affichent un résultat en forte baisse après avoir souffert du contexte de baisse de la volatilité au S2 2010 et de dividendes faibles.

Les activités de Pricing Eur (trading en support à la vente aux Corporates et trading en support à la vente de produits semi complexes) ont vu leurs revenus chuter de 60% mais ceci est expliqué par la cessation de booking des activités commerciales sur SGOE.

Le **Trading Exotique** (logé chez MARK/SOL dans la nouvelle organisation MARK) a vu ses résultats doubler en 2010 : 13,1 MEur<sup>1</sup> contre 6,4 MEur<sup>1</sup> en 2009, tiré en grande partie par les très bons résultats des activités de *pricing* semi structuré (en JV avec le pôle GEF) qui ont bénéficié d'une bonne activité commerciale.

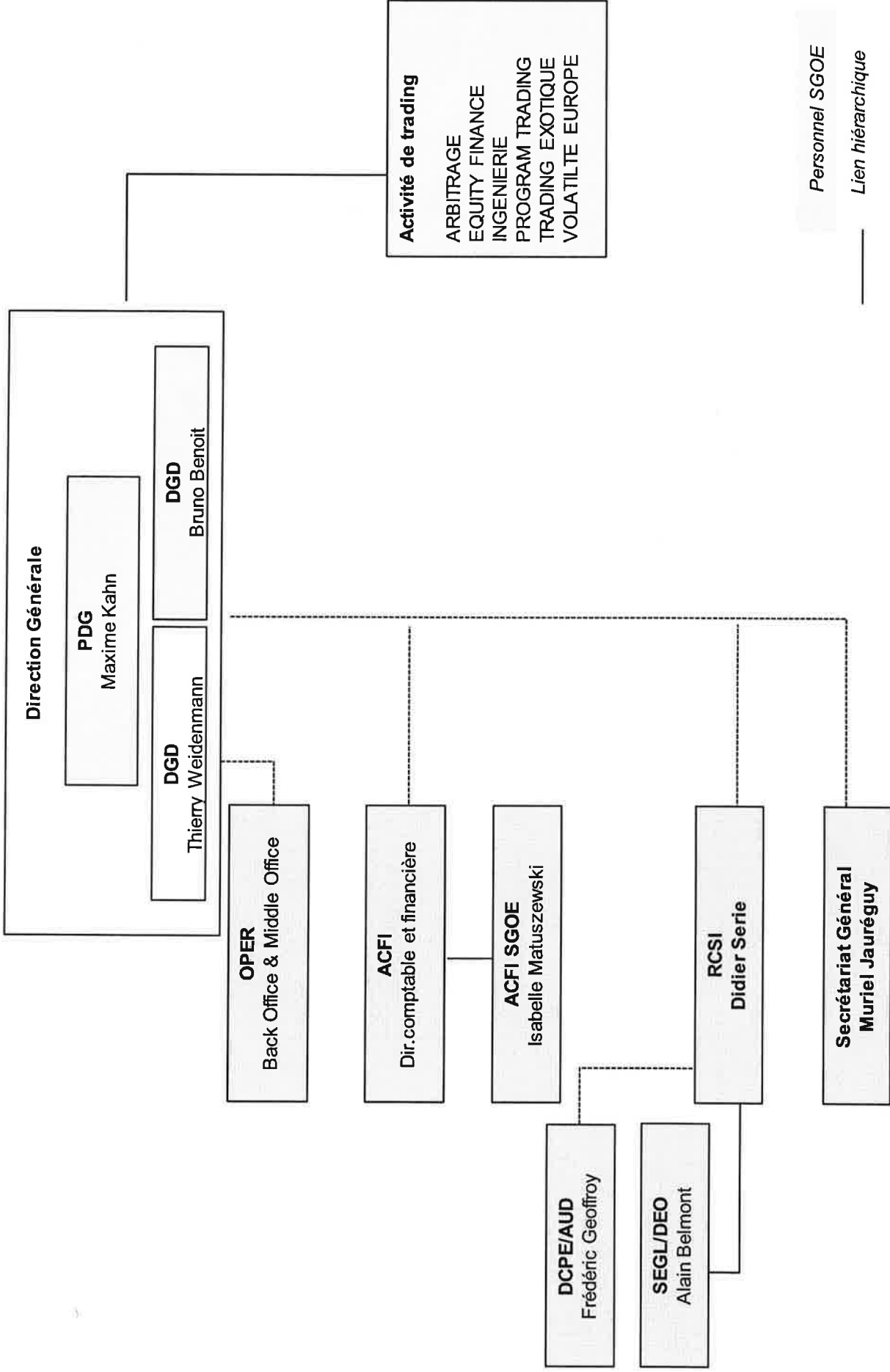
L'activité de promotion de fonds est quant à elle en recul de -47% par rapport à 2009 : 0,7 MEur<sup>1</sup> contre 1,3 MEur<sup>1</sup>.

Le **Trading Propriétaire** (logé chez MARK/TRD/PRT dans la nouvelle organisation MARK) a enregistré un résultat en baisse de -44% (73 MEur<sup>1</sup> contre 132 MEur<sup>1</sup> en 2009). Les activités d'arbitrage en Europe, aussi bien sur sous-jacents UK que Français ont été moins profitables qu'en 2009 en raison d'opportunités moins marquées notamment sur le repo et les dividendes implicites qui ont été moins volatiles.

Les activités type hedge fund réalisent une performance décevante en comparaison des très bons résultats enregistrés en 2009 (11 MEur<sup>1</sup> vs 21 MEur<sup>1</sup>) mais avec des différences notables entre les stratégies, les résultats se concentrant sur l'arbitrage de fonds.

<sup>1</sup> PNB IAS

**ANNEXE : ORGANIGRAMME SGOE AU 31/12/2010**



# **SG Option Europe**

Société Anonyme

17, cours Valmy  
92 800 Puteaux

---

**Rapport des Commissaires aux Comptes  
établi en application de l'article  
L. 225-235 du Code de commerce, sur le rapport du  
président du Conseil d'administration de la société  
SG Option Europe**

Exercice clos le 31 décembre 2010

Il nous appartient :

- de vous communiquer les observations qu'appellent de notre part les informations contenues dans le rapport du président concernant les procédures de contrôle interne et de gestion des risques relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière, et
- d'attester que le rapport comporte les autres informations requises par l'article L. 225-37 du Code de commerce, étant précisé qu'il ne nous appartient pas de vérifier la sincérité de ces autres informations.

Nous avons effectué nos travaux conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France.

### **Informations concernant les procédures de contrôle interne et de gestion des risques relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière**

Les normes d'exercice professionnel requièrent la mise en œuvre de diligences destinées à apprécier la sincérité des informations concernant les procédures de contrôle interne et de gestion des risques relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière contenues dans le rapport du président. Ces diligences consistent notamment à :

- prendre connaissance des procédures de contrôle interne et de gestion des risques relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière sous-tendant les informations présentées dans le rapport du président ainsi que de la documentation existante ;
- prendre connaissance des travaux ayant permis d'élaborer ces informations et de la documentation existante ;
- déterminer si les déficiences majeures du contrôle interne relatif à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière que nous aurions relevées dans le cadre de notre mission font l'objet d'une information appropriée dans le rapport du président.

Sur la base de ces travaux, nous n'avons pas d'observation à formuler sur les informations concernant les procédures de contrôle interne et de gestion des risques de la société relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière contenues dans le rapport du président du conseil d'administration, établi en application des dispositions de l'article L. 225-37 du Code de commerce.